

Les bacs technologiques



Les 8 séries de bacs technologiques proposent de suivre des études qui associent enseignements généraux et technologiques. Ils permettent de se spécialiser dans un domaine pour poursuivre ensuite des études, notamment en BTS et DUT. À partir de 2021, le bac techno intégrera des épreuves terminales et un contrôle continu.

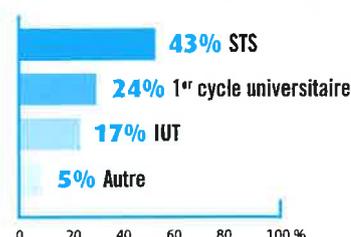
TAUX DE RÉUSSITE 2019 : 88%



16 % DES JEUNES D'UNE CLASSE D'ÂGE DÉCROCHENT UN BAC TECHNO



POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS UN BAC TECHNO



Source : MENESR

Bac techno : quoi de neuf ?

Le bac techno TMD (techniques de la musique et de la danse) devient le bac techno S2TMD (sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse).

CURSUS

À partir de la seconde

La plupart des bacs technologiques se préparent en 2 ans après une seconde générale et technologique. Le bac **STHR** (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) est accessible uniquement à partir d'une seconde spécifique. En 2019, sur l'ensemble des candidats au bac, 21 % avaient opté pour un bac techno. Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ À partir d'une seconde générale et technologique

Les 7 bacs suivants sont accessibles à partir d'une 2nde générale et technologique :

- STI2D : sciences et technologies de l'industrie et du développement durable ;
- STD2A : sciences et technologies du design et des arts appliqués ;
- STL : sciences et technologies de laboratoire ;
- STMG : sciences et technologies du management et de la gestion ;
- ST2S : sciences et technologies de la santé et du social ;
- Stav : sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ;
- S2TMD : sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse.

À LIRE AUSSI

Après un bac technologique n° 1.4352
Les BTS n° 1.436
Les DUT n° 1.437
Les métiers qui recrutent n° 3.01
Les métiers de demain n° 3.011

Horaires et enseignements

En classe de 2^{nde}, les enseignements communs à tous les élèves représentant 80 % de l'horaire global. Ils sont complétés éventuellement par une ou deux options non obligatoires.

Enseignements généraux communs : français (4h), histoire-géographie (3h), LVA et LVB (5h30), mathématiques (4h), physique-chimie (3h), sciences et vie de la Terre (1h30), EPS (2h), enseignement moral et civique (18h/an), sciences économiques et sociales (1h30), sciences numériques et technologie (1h30).

2 enseignements optionnels : tous les élèves de 2^{nde} technologique peuvent choisir au plus 2 enseignements optionnels non obligatoires.

- 1 enseignement optionnel général parmi : langues et cultures de l'Antiquité (3h), LVC (3h) pour la série STHR, arts (3h), EPS (3h), Arts du cirque : 6h
- 1 enseignement optionnel technologique au choix parmi : management et gestion (1h30), santé social (1h30), biotechnologies (1h30), sciences de laboratoire (1h30), sciences de l'ingénieur (1h30), création et innovation technologiques (1h30), création et innovation technologiques (1h30), création et culture design atelier artistique (6h), culture et pratique de la danse/musique/théâtre (6h).

Test de positionnement

En début d'année de 2^{nde}, vous passez ce que l'on appelle un test de positionnement, que ce soit pour le bac général ou technologique. Il s'agit d'un test en ligne en français et en mathématiques. Ces tests durent chacun 50 minutes. Ils préparent votre accompagnement personnalisé. Cet accompagnement permet de consolider la maîtrise de l'expression écrite et orale et les compétences en mathématiques en classe de 2^{nde}.

Aide à l'orientation

Un peu plus de 50h sont désormais dédiées à l'orientation pour vous permettre d'élaborer un véritable projet. Ce temps permet notamment de définir vers quelle voie vous souhaitez-vous diriger (générale ou technologique). Pour les élèves qui se destinent à la voie générale, cette aide à l'orientation permet de définir les enseignements de spécialité à suivre en première.

Choix du bac techno

C'est en fin de 2^{nde} que vous serez amené à formuler des souhaits d'orientation pour votre série de bac. Le conseil de classe qui examine vos vœux vous fait connaître ses propositions d'orientation au 3^e trimestre.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *S'orienter après la 2^{nde} n° 1.325.*

■ Bac STHR : à partir d'une seconde spécifique

Si vous choisissez de préparer le bac techno STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) vous passerez par une seconde spécifique.

La seconde spécifique comporte de 17 à 20h hebdomadaires de cours technologiques et professionnels en rapport avec la spécialité choisie. Elle est suivie d'une première et d'une terminale spécifiques.

Attention : les établissements sont rares (une centaine pour le bac STHR). Pour le bac STHR, nouvellement modifié, des passerelles ont été instaurées entre les sessions générales et professionnelles et inversement pour faciliter la réorientation.

Pour entrer en seconde spécifique, outre l'examen de votre dossier scolaire, vous devrez passer par une sélection. Renseignez-vous dès le mois de janvier auprès des établissements.

S'ORIENTER

Pour préparer votre orientation, vous pouvez vous informer auprès des organismes suivants :

- dans votre lycée, au CDI (centre de documentation et d'information) ;
- au CIO (centre d'information et d'orientation), où des conseillers d'orientation-psychologues sont à la disposition des élèves et de leurs parents ;
- au CIDJ et dans les CRIJ.

Cf. dossier Actuel-Cidj *L'orientation scolaire : où s'informer n° 1.03.*

Diplômes

Huit séries différentes

Technologies industrielles, technologies de laboratoire, management et gestion... Au total, 8 séries sont proposées. Chacune comprend d'une part des enseignements obligatoires alliant disciplines générales et technologiques, d'autre part des enseignements facultatifs (langues vivantes, éducation physique...). Voir liste 1 du carnet d'adresses.

■ Bac STL

Le bac STL (sciences et technologies de laboratoire) propose 2 spécialités : biotechnologies ; sciences physiques et chimiques en laboratoire. Il s'adresse à ceux qui sont attirés par les manipulations en laboratoire et les matières scientifiques.

Il permet d'acquérir des méthodes, des connaissances et un savoir-faire expérimental dans les domaines de la biologie, biochimie, microbiologie, physique et chimie.

La formation comprend :

- des enseignements obligatoires communs : français (en 1^{re}), philosophie (en terminale), enseignement moral et civique, mathématiques, LVA et LVB, histoire-géographie, EPS ;
- des enseignements de spécialité :
3 spécialités en 1^{re} :
 - physique chimie et mathématiques,
 - biochimie biologie,
 - biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire ;
- 2 spécialités en terminale :
 - physique chimie et mathématiques,
 - biochimie biologie biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire ;
- 2 options facultatives : arts, EPS.

Débouchés : le bac STL permet de poursuivre des études supérieures, notamment en BTS, BTSA, DUT ou Deust, en biologie, chimie, agroalimentaire, santé ou hygiène, environnement, matériaux, procédés industriels avec la possibilité de préparer ensuite une licence professionnelle. Il ouvre également la voie aux licences (sciences de la vie, chimie, physique) et aux classes prépa : classes prépa TB (technologie et biologie), TPC (technologie et physique-chimie) notamment pour la spécialité SPCL, TSI (technologies et sciences de l'ingénieur), écoles d'ingénieurs, écoles spécialisées, université.

■ Bac STI2D

Le bac STI2D (sciences et technologies de l'industrie et du développement durable) propose 4 spécialités : innovation technologique et écoconception ; systèmes d'information et numérique ; énergies et environnement ; architecture et construction. Il s'adresse à ceux qui s'intéressent à l'industrie, à l'innovation technologique et à la préservation de l'environnement.

La formation comprend :

- des enseignements obligatoires communs : français (en 1^{re}), philosophie (en terminale), enseignement moral et civique, mathématiques, LVA et LVB, histoire-géographie, EPS ;
- des enseignements de spécialité :
3 spécialités en 1^{re} :
 - innovation technologique,
 - ingénierie et développement durable,
 - physique chimie et mathématiques ;
- 2 spécialités en terminale :
 - ingénierie, innovation et développement durable avec un enseignement spécifique choisi parmi : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique ;
 - physique chimie et mathématiques ;
- 2 options facultatives au choix : arts, EPS.

Débouchés : le bac STI2D permet de poursuivre des études supérieures principalement en BTS (brevet de technicien supérieur) ou DUT (diplôme universitaire de technologie), en école d'ingénieur·e-s ou spécialisée, en classe prépa (TSI), à l'université (licences en sciences industrielles ou en sciences fondamentales).

ENSEIGNEMENT À DISTANCE

Il est possible de préparer certains bacs techno par correspondance. Différents organismes, publics et privés, assurent cette préparation.

Voir liste 2 du carnet d'adresses.

■ Bac STD2A

Le bac STD2A (sciences et technologies du design et des arts appliqués) s'adresse à ceux qui sont attirés par les applications de l'art (graphisme, mode, design...) et la conception et la réalisation d'objets (vêtements, meubles, ustensiles...) ou d'espaces.

La formation comprend :

- des enseignements obligatoires : français (en 1^{re}), philosophie (en terminale), enseignement moral et civique, mathématiques, LVA et LVB, histoire-géographie, EPS;

- des enseignements de spécialité :

3 spécialités en 1^{re} :

- physique chimie
- outils et langages numériques
- design et métiers d'art;

2 spécialités en terminale :

- analyse et méthodes en design
- conception et création en design et métiers d'art;
- 2 options facultatives au choix : arts, EPS.

Pour préparer ce bac, il est conseillé de suivre en 2nde l'enseignement optionnel (6h par semaine) intitulé « création et culture design atelier artistique ».

Débouchés : le bac STD2A permet de poursuivre des études supérieures, principalement vers le diplôme national des métiers d'art et du design (DN MADE) ou le diplôme des métiers d'art (DMA)... Il est également possible d'intégrer les écoles supérieures d'art (écoles des Beaux-Arts) et les écoles nationales supérieures d'art (Ensba, Ensad, Ensci) qui recrutent sur concours sélectif, ou une école d'art privée. L'université et la prépa arts & design sont également accessibles.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les études artistiques n° 2.22; Les métiers du design n° 2.233; Les métiers de la décoration et de l'ameublement n° 2.231; Les métiers des arts graphiques n° 2.25.*

■ Bac ST2S

Le bac ST2S (sciences et technologies de la santé et du social) prépare aux études supérieures paramédicales et sociales.

La formation comprend :

- des enseignements obligatoires : français (en 1^{re}), philosophie (en terminale), enseignement moral et civique, mathématiques, LVA et LVB, histoire-géographie, EPS;

- des enseignements de spécialité :

3 spécialités en 1^{re} :

- physique chimie pour la santé
- biologie et physiopathologie humaines
- sciences sanitaires et sociales;

2 spécialités en terminale :

- chimie, biologie et physiopathologie humaines
- sciences et techniques sanitaires et sociales;
- 2 options facultatives au choix : arts, EPS.

Débouchés : le bac ST2S permet de poursuivre des études supérieures vers un BTS ou DUT dans le domaine social (BTS économie sociale familiale, DUT carrières sociales, BTS services et prestations des secteurs sanitaires et social...) ou dans le domaine de la santé (BTS diététique, BTS opticien lunetier, BTS prothésiste orthésiste, BTS analyses de biologie médicale...).

Les écoles paramédicales (infirmier, manipulateur en électroradiologie médicale, kinésithérapeute...) ou du secteur social (assistant de service social, éducateur...) sont accessibles. Elles demandent, notamment les premières, un bon niveau en biologie, en mathématiques et en sciences physiques.

POURSUITE D'ÉTUDES

Le bac techno prépare davantage à la poursuite d'études qu'à l'emploi immédiat. Plus de 80 % des titulaires d'un bac techno poursuivent leurs études dans l'enseignement supérieur, notamment en BTS ou en IUT.

Cf. dossier Actuel-Cidj *Après un bac technologique n° 1.4352.*

■ Bac STMG

Le bac STMG (sciences et technologies du management et de la gestion) propose une classe de première unique. Ce n'est qu'à partir de la terminale que les élèves doivent choisir entre 4 spécialités : gestion et finance; mercatique (marketing); ressources humaines et communication; systèmes d'information de gestion.

Ce bac est plus spécifiquement destiné aux élèves intéressés par les différents aspects de la gestion des organisations (planification, optimisation, prévision, décision...) dans ses grands domaines d'application : ressources humaines, systèmes d'information, finance et contrôle, marketing.

Une bonne culture générale est nécessaire, ainsi qu'un bon niveau en français et en langues vivantes. Maîtriser l'expression écrite et orale et s'intéresser aux nouvelles technologies sont des atouts.

La formation comprend :

- des enseignements obligatoires : français (en 1^{re}), philosophie (en terminale), enseignement moral et civique, mathématiques, LVA et LVB, histoire-géographie, EPS ;
- des enseignements de spécialité :
3 spécialités en 1^{re} :
 - sciences de gestion et numérique ;
 - management ;
 - droit et économie ;
- 2 spécialités en terminale :
 - management, sciences de gestion et numérique avec un enseignement spécifique choisi parmi : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information et de gestion ;
 - droit et économie ;
- 2 options facultatives au choix : arts ou EPS.

Débouchés : le bac STMG permet de poursuivre des études supérieures en DUT ou un BTS en fonction de la spécialité choisie.

Exemples : BTS management des unités commerciales (Muc) après la spécialité marketing ; BTS comptabilité et gestion après la spécialité gestion et finance... Mais chacune des spécialités de terminale conduit à de nombreux choix de BTS ou de DUT.

Autres possibilités : classes prépa (notamment économiques et commerciales ouvertes aux bacheliers des 4 spécialités), université (AES, économie-gestion), écoles spécialisées (commerce, comptabilité-gestion, paramédical, social...).

CHANGER DE VOIE OU DE SÉRIE

Si vous souhaitez changer de voie ou de série, en cours ou en fin d'année de 1^{re}, des stages passerelles vous permettront d'acquérir les connaissances indispensables dans les disciplines que vous n'avez pas étudiées dans votre série ou voie d'origine. Ces stages sont proposés aux élèves volontaires motivés, sur recommandation du conseil de classe. Renseignez-vous auprès de votre établissement.

■ Bac Stav

Préparé en lycée agricole, le bac Stav (sciences et technologies de l'agronomie et du vivant) s'adresse aux élèves attirés par la biologie, l'écologie, l'agriculture, l'environnement et l'agroalimentaire. Il comporte 5 spécialités : transformation alimentaire ; technologie de la production agricole ; aménagements et valorisation des espaces ; services en milieu rural ; sciences et technologies des équipements. Le volume horaire est de 31h/semaine.

La formation comprend :

- des enseignements obligatoires : français (en 1^{re}), philosophie (en terminale), enseignement moral et civique, mathématiques, LVA et LVB, histoire-géographie, EPS ;
- des enseignements de spécialité :
3 spécialités en 1^{re} :
 - gestion des ressources et de l'alimentation
 - territoires et sociétés
 - technologie (module décliné en 5 domaines : aménagement d'espaces, productions agricoles, agroéquipement, services, transformation) ;
- 2 spécialités en terminale :
 - gestion des ressources et de l'alimentation ;
 - territoires et technologie (module décliné en 5 domaines : aménagement d'espaces, productions agricoles, agroéquipement, services, transformation) ;
- des enseignements facultatifs : arts ou EPS.
- 8 semaines de stages collectifs et individuels.

Débouchés : le bac Stav permet de nombreuses poursuites d'études, notamment en BTSA (brevet de technicien supérieur agricole, en 2 ans) de toutes spécialités, en BTS qualité dans les industries alimentaires et les bio-industries, techniques et services en matériels agricoles, ainsi qu'en DUT génie biologique spécialités agronomie, génie de l'environnement, industries alimentaires et biologiques.

Ce bac permet éventuellement d'intégrer des écoles d'ingénieurs à différents niveaux : après le bac ou après un bac + 2. Certaines prépas TB accueillent aussi les bacheliers Stav.

■ Bac S2TMD

Depuis la rentrée 2019, le bac sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD) remplace le bac TMD (techniques de la musique et de la danse).

Le bac S2TMD se prépare après une 2^{de} générale et technologique et est conditionné au suivi d'une pratique artistique dans un conservatoire. En 2^{de} générale et technologique, il est recommandé d'avoir suivi les options culture et pratique artistiques et une option technologique (musique, danse ou théâtre) de 6h. Ces options sont proposées par les lycées qui proposent le bac S2TMD en terminale (environ une vingtaine d'établissements).

Attention, la sélection est sévère ! Bons musiciens, bons danseurs ou comédiens chevronnés, sachez que la sélection requiert à la fois un bon niveau scolaire (français, langues, philosophie, mathéma-

tiques ou sciences physiques, histoire et histoire de l'art...) et la réussite aux tests d'aptitude organisés par le conservatoire.

La formation comprend :

- des enseignements obligatoires : français (en 1^{re}), philosophie (en terminale), enseignement moral et civique, mathématiques, LV1 et LV2, histoire-géographie, EPS;

- des enseignements de spécialité

3 enseignements de spécialité en 1^{re}

– économie, droit et environnement du spectacle vivant (3h)

– culture et sciences de la musique / danse / théâtre (5h30)

– pratique de la musique / danse / théâtre (5h30)

2 enseignements de spécialité en terminale

– culture et sciences de la musique / danse / théâtre (7h)

– enseignement de la spécialité pratique de la musique / danse / théâtre (7h)

- 2 options facultatives au choix : arts ou EPS.

Débouchés : la majorité des bacheliers S2TMD continuent leurs études dans le domaine artistique. Ils entrent principalement au conservatoire : conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse (CNSMD) de Paris et de Lyon (très sélectifs), conservatoires à rayonnement régional (CRR), écoles nationales de musique (ENM)... L'université propose quelques cursus adaptés à l'enseignement de la musique ou de la danse, à la gestion de l'art et à l'animation culturelle.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj; *Les métiers de la musique* n° 2.263; *Les métiers de la danse* n° 2.262.

■ Bac STHR

Polyvalent, le bac STHR (sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration) concerne ceux qui se destinent aux fonctions liées à la restauration, à l'accueil et à l'hébergement. Il se prépare en 3 ans après la 3^e, en intégrant une seconde spécifique. La sélection à l'entrée de la seconde se fait sur dossier + entretien de motivation et/ou tests d'aptitude.

Néanmoins, afin de faciliter le passage de la série STHR vers les autres séries de bac et inversement, la classe de 1^{re} STHR est également accessible aux élèves de 2^{de} générale et technologique, de 2^{de} ou 1^{re} professionnelle et de CAP, après avoir suivi un stage de remise à niveau pour faciliter le changement d'orientation.

La formation comprend :

- des enseignements communs : français (en 1^{re}), philosophie (en terminale), enseignement moral et civique, mathématiques, LV1 et LV2, histoire-géographie, EPS;

- des enseignements de spécialité :

3 spécialités en 1^{re} :

– enseignement scientifique alimentation-environnement

– sciences et technologies culinaires et des services

– économie, gestion hôtelière;

2 spécialités en terminale :

– sciences et technologies culinaires et des services, enseignement scientifique, alimentation, environnement

– économie, gestion hôtelière;

- 2 options facultatives au choix : LVC, arts ou EPS.

- 6 semaines de stage (2 semaines + 10 jours répartis sur l'année en fin de seconde, 4 semaines en 1^{re}).

Débouchés : ce bac est surtout axé sur la poursuite d'études en BTS management en hôtellerie-restauration toutes options ou en BTS tourisme. Il offre aussi la possibilité de s'orienter vers un DUT (Gaco, GLT, TC). Des formations plus courtes (sur 1 an), MC ou FCIL, permettent de se spécialiser. Écoles privées et universités sont également accessibles.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration* n° 2.382.

AUTRES FORMULES DE PRÉPARATION EN CAS D'ÉCHEC

Vous pouvez aussi préparer le bac techno en suivant des cours du soir. Micro-lycées, cours du soir, lycées expérimentaux, diverses formules existent. Adressez-vous aux CRIJ et au CIO pour obtenir la liste des cours organisés dans chaque commune.

Passer le bac

La bac techno comprend deux groupes d'épreuves. Comme le bac général à partir de 2021, l'examen du bac technologique associera épreuves terminales et contrôle continu. À l'issue des épreuves du premier groupe, les élèves qui atteignent au moins 10 de moyenne obtiennent leur diplôme. Ceux qui ont entre 8 et 10 passent les épreuves du second groupe.

■ Épreuves du premier groupe

Elles comprennent l'épreuve anticipée de français en fin de 1^{re} (commentaire ou une contraction de texte suivi d'un essai), ainsi que les épreuves terminales :

- deux épreuves écrites sur les disciplines de spécialité (au retour des vacances de printemps) ;
- épreuve écrite de philosophie (juin) ;
- des épreuves facultatives correspondant à des options facultatives (2 au maximum).
- un oral de 20 minutes : présentation d'un projet relatif à une ou deux disciplines de spécialité + échanges avec le jury (juin).

Les notes attribuées à ces épreuves sont provisoires, jusqu'à la délibération du jury terminal l'année suivante. Elles comptent pour 60 % de la note finale.

■ Contrôle continu

Nouveauté du bac 2021 : le contrôle continu qui représente 40 % de la note finale du bac. Il s'agit (pour 30 %) d'une série d'épreuves passées tout au long de la classe de 1^{re} et de terminale dans les matières du tronc commun (histoire-géographie, LVA, LVB, mathématiques, EPS, un enseignement de spécialité selon la série).

Afin de valoriser la régularité du travail des élèves, 10 % de la note de contrôle continu dépend du bulletin scolaire.

■ Épreuves du second groupe (ou oraux de rattrapage)

Si le candidat a obtenu une moyenne au moins égale à 8/20, mais inférieure à 10/20, il est autorisé à se présenter aux épreuves orales de rattrapage : 2 épreuves orales dans 2 matières choisies parmi celles qui ont fait l'objet d'épreuves écrites au premier groupe, y compris le français.

Le candidat est reçu s'il obtient à l'issue de ces oraux une moyenne de 10/20 ou plus à l'ensemble des épreuves.



Consultez notre sélection de sites et d'organismes de référence en liste 1 du carnet d'adresses.

Que faire sans le bac ?

Des solutions existent

Un échec au bac n'a rien de dramatique ! Parmi toutes les solutions envisageables, il en est une à privilégier : repasser son examen. Cependant, si l'idée de redoubler vous est insupportable, d'autres solutions existent. Cf. dossier Actuel-Cidj Que faire sans le bac n° 1.340.

■ Repasser le bac

Première solution : redoubler la classe de terminale et repasser le bac.

À savoir : les candidats ayant échoué au bac peuvent demander la conservation de leurs notes égales ou su-

périeures à 10 sur 20 lorsqu'ils repassent l'examen, et ce pour les 5 sessions suivantes. La conservation des notes n'est possible que si l'élève ne change pas de série. La demande de conservation du bénéfice des notes doit être faite par le candidat lui-même au moment de l'inscription à l'examen.

Le droit de redoubler dans son établissement d'origine fait également partie du nouveau décret. Les élèves du public et du privé sous contrat qui échoueront à leurs examens seront autorisés à se réinscrire l'année suivante dans l'établissement où ils étaient scolarisés.

Autre possibilité : se présenter en candidat individuel. Attention, s'inscrire dans un établissement pour suivre des cours de préparation au bac ne dispense pas d'accomplir les formalités d'inscription à l'examen. Cette inscription se fait auprès de votre inspection académique.

CERTIFICAT DE FIN D'ÉTUDES

Si votre moyenne générale obtenue au bac est supérieure à 8/20, n'oubliez pas de réclamer un CFETS (certificat de fin d'études technologiques secondaires). Ce document permet, sans le bac, l'inscription à certains concours ou formations.

■ Entrer à l'université

Divers diplômes offrent aux non-bacheliers la possibilité d'accéder à l'enseignement universitaire.

DAEU

Le Daeu (diplôme d'accès aux études universitaires) permet aux étudiants n'ayant pas le bac d'entreprendre des études universitaires. Il faut avoir interrompu ses études depuis 2 ans au moins et soit être âgé de 20 ans et justifier de 2 ans d'activité professionnelle ou d'inscription à Pôle emploi, soit être âgé de 24 ans.

Ce diplôme confère les mêmes droits que le baccalauréat.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les études universitaires* n° 1.631.

Capacité en droit

La capacité en droit se prépare en 2 ans, sans condition de diplôme, en cours du soir et le samedi. L'organisation des cours en fin de journée (de 17 à 20h) permet aux étudiants de poursuivre une activité professionnelle. Attention, c'est une voie difficile, et elle ne permet d'accéder aux études universitaires que dans le domaine juridique. Les cours sont assurés par les universités de droit et par certains IEJ (instituts d'études juridiques).

La préparation à la capacité est également assurée par correspondance.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Les métiers du droit* n° 2.51.

■ Travailler sans le bac techno

Pour ceux qui veulent entrer dans la vie active, l'essentiel reste d'acquérir une qualification. Des organismes vous aideront à redéfinir un projet d'études.

> Voir liste 1 du carnet d'adresses.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Trouver un emploi sans diplôme* n° 3.03.

Le secteur **tertiaire** peut aussi offrir des opportunités à ceux qui ont un niveau bac STMG ou bac STHR.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration* n° 2.382; *Les métiers de la comptabilité* n° 2.34.

Dans le secteur **sportif**, les professions d'éducateur sportif et moniteur sportif sont accessibles aux non-bacheliers.

> Cf. dossier Actuel-Cidj *Éducateur sportif* n° 2.483.

Enfin, on peut aussi présenter des **concours administratifs** de niveau bac ou suivre une formation de l'armée.

> Cf. dossiers Actuel-Cidj *Travailler dans la fonction publique d'État* n° 2.01; *Travailler dans la fonction publique territoriale* n° 2.02 *Les métiers des armées* n° 2.541.

DISPOSITIFS DÉDIÉS AUX JEUNES

Des contrats de travail (contrats de professionnalisation, contrats aidés, contrats d'avenir...) débouchant sur des formations qualifiantes ou diplômantes et un emploi peuvent vous être proposés par l'intermédiaire de Pôle emploi.

www.pole-emploi.fr

Cf. dossier Actuel-Cidj *Accompagnement vers l'emploi : le parcours emploi compétences* n° 3.04.

Carnet d'adresses

Liste 1 Pour en savoir plus	p. 9
Liste 2 Enseignement à distance	p. 9

LISTE 1

Sites de référence

<http://quandjepasselebac.education.fr>
Édité par : ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Sur le site : présentation du nouveau bac 2021 : enseignements communs, spécialités, témoignages de parcours lycéens, informations sur Parcoursup.

www.cidj.com
Édité par : Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)
Sur le site : information pour les jeunes sur les études, l'orientation et les métiers, la recherche d'emploi et de stage, l'alternance, le handicap ; vie quotidienne (conseils juridiques, trouver un logement, volontariat, partir à l'étranger...); annonces (stages, jobs), actualités, agenda.

www.monorientationenligne.fr
Édité par : Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)
Sur le site : réponses aux questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers, via une plateforme téléphonique, une messagerie électronique et un tchat.

www.onisep.fr
Édité par : Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep)
Sur le site : présentation des études, des diplômes du collège à l'enseignement supérieur, des différents dispositifs de l'Éducation nationale, fiches secteurs, vidéos, témoignages, FAQ, annuaire des formations, guides d'orientation en téléchargement, recherche des établissements scolaires par géolocalisation, actualités, scolarité et handicap.

www.orientation-pour-tous.fr
Édité par : Centre Inffo
Sur le site : fiches et vidéos métiers, catalogue de l'offre de formation et des organismes de formation, conseils pour s'orienter dans la formation continue, actualités.

www.parcoursup.fr
Édité par : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Sur le site : plateforme d'inscription en ligne dans l'enseignement supérieur (pré-inscription, dépôt des vœux de poursuite d'études et réponse aux propositions), informations sur les formations (contenus, compétences, portes ouvertes...).

Organismes de référence

Centre d'Information et de Documentation Jeunesse (CIDJ)
101 quai Branly
75740 Paris
Tél. : 01 44 49 29 32 (permanence téléphonique des conseillers du lundi au vendredi de 10h à 12h)
www.cidj.com
Réseau : 1 300 structures Information Jeunesse de proximité en France. Le CIDJ est membre de l'organisation européenne Eryca.
Accueil et renseignement, sur place, par téléphone ou en ligne, sur les formations, les métiers, l'emploi, les stages, les jobs d'été, les bourses, le logement, la santé, le droit, la mobilité internationale...
Proposé sur place : documentation, entretiens personnalisés, aide à l'écriture de CV et lettres de motivation, ateliers collectifs et visites de groupe.
Espace Agir et entreprendre : informer et conseiller sur la création d'entreprise.

Le réseau des centres d'information et d'orientation (CIO)
75001 Paris
www.orientation-pour-tous.fr
Réseau : 444 CIO en France
Accueillir, informer et conseiller personnellement en matière d'orientation et de formation professionnelles.
Public : élèves et leurs familles, élèves handicapés, élèves en difficulté soumis à l'obligation scolaire, et étudiants.

Réseau Information Jeunesse (CIDJ)
75015 Paris
www.cidj.com/nous-rencontrer
Réseau : 1 300 structures Information jeunesse (IJ) en France. Le CIDJ coordonne en direct le réseau francilien des Bureaux et Points information jeunesse (BIJ et PIJ).
Accueillir, gratuitement et de manière anonyme, tous les jeunes, sans rendez-vous, sur tous les sujets qui les concernent : orientation, études, métiers, emploi, logement, santé, mobilité internationale...

LISTE 2

Enseignement à distance

Ces établissements préparent aux bacs technologiques à distance. Selon les formations, les cours s'adressent aux scolaires (formation initiale) ou aux salariés et demandeurs d'emploi (formation continue).

Centre national d'enseignement à distance (Cned)
86980 Futuroscope-Chasseneuil Cedex
Tél. : 05 49 49 96 96
www.cned.fr
Public
> Bac STMG
> Seconde technologique
> Premières et terminales ST2S et STMG

Centre national d'enseignement agricole par correspondance (Cneac)
Groupe Agropole
36200 Argenton-sur-Creuse
Tél. : 02 54 01 12 27
www.cneac.fr
Privé sous contrat
> Bac techno Stav spécialité aménagement et valorisation des espaces
> Bac techno Stav spécialité technologies de la production agricole
> Bac techno Stav spécialité transformation alimentaires

Eduter CNPR AgroSup Dijon
AgroSup Dijon
63370 Lempdes
Tél. : 04 73 83 36 00
www.eduter-cnpr.fr
Public
> Bac techno Stav spécialité aménagement et valorisation des espaces
> Bac techno Stav spécialité technologies de la production agricole



www.cidj.com
rubrique réseau IJ

Plus de 1 500 centres d'Information Jeunesse vous accueillent à travers toute la France. Vous y trouverez conseils, infos et adresses de proximité.

